

L'éveil sportif

Le service des sports de la Ville de Mâcon vous propose un temps d'accueil dans lequel votre enfant pourra s'épanouir dans une pratique sportive évolutive, ludique et adaptée aux besoins de chacun. Ce temps de pratique accompagne l'enfant vers une activité physique adaptée. Il s'adresse aux enfants de 3 à 6 ans scolarisés dans une école de Mâcon et ses communes associées.

Les séances

Elles se déroulent tous les mercredis (excepté durant les vacances de Noël) selon le planning ci-dessous (8 places par créneau) :

- > Créneau 1 : **de 9 h à 10 h** pour les enfants **de 3 et 4 ans** ;
- > Créneau 2 : **de 10 h 15 à 11 h 15** pour les enfants **de 3 et 4 ans** ;
- > Créneau 3 : **de 14 h à 15 h** pour les enfants **de 5 et 6 ans** ;
- > Créneau 4 : **de 15 h 15 à 16 h 15** pour les enfants **de 5 et 6 ans**.

Les tarifs

Ils s'élèvent à 15 € par trimestre et 40 € par année.

- > Trimestre 1 : du 22 septembre 2021 au 15 décembre 2021 ;
- > Trimestre 2 : du 5 janvier 2022 au 30 mars 2022 ;
- > Trimestre 3 : du 6 avril 2022 au 29 juin 2022.

L'encadrement est assuré par un éducateur sportif du service des sports de la Ville de Mâcon.

Informations et inscriptions

Service des sports : 03 85 39 72 51.



HÔTEL DE VILLE DE MÂCON

Quai Lamartine
71018 CEDEX Mâcon

Accueil physique et téléphonique : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 et le samedi de 9h00 à 12h00

☎ 03 85 39 71 00

